

**Fiche argumentaire : TISA**

le 02/07/2014

*Le TISA (Trade In Services Agreement), est un accord sur le commerce des services actuellement en cours de négociation entre les Etats-Unis, l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays. Il vise à amplifier la libéralisation des services dans des secteurs jusque là relativement protégés et réglementés : énergie, santé, éducation, transports, poste, télécommunications, etc. Cette libéralisation forcée signifierait l'introduction des règles de la libre-concurrence dans l'ensemble des secteurs concernés, ainsi que l'établissement de normes internationales sur la base des normes américaines. En France, un tel accord précipiterait le grand mouvement de privatisation des services publics. **Il suit en cela les politiques mises en œuvre par l'Union européenne depuis plus de vingt ans, et vient en complément des dispositions déjà prévues par le grand marché transatlantique (TAFTA), également en cours de négociation.***

- **Calendrier du TISA :**

- Début 2012 : lancement des négociations pour un nouvel accord international sur le commerce des services à l'initiative des Etats-Unis et de l'Australie, et qui a vocation, à terme, à intégrer les normes de l'OMC.

- 19 mars 2013 : le Conseil de l'UE donne mandat à la Commission européenne pour négocier « un accord plurilatéral sur le commerce des services ». **Mandat non publié. Opacité totale sur les négociations et leur déroulement.**

- 4 juillet 2013 : le Parlement européen donne son feu vert aux négociations (111 députés seulement votent contre dont ceux du FN, du FdG et des Verts).

- Fin 2014 : fin programmée des négociations.

- **Objectifs :**

- Libéralisation poussée du commerce des services par :

- l'ouverture le plus possible des services publics à la concurrence privée et internationale ;

- l'établissement de normes internationales (sur la base des normes américaines) ;

- la fin des avantages concurrentiels (subventions, accès aux marchés publics) existant encore au bénéfice des entreprises publiques. Le service public est ainsi rattaché au secteur concurrentiel privé et son existence est de fait remise en cause. La privatisation d'un certain nombre de grands services publics deviendra inévitable.

- Limiter la création de nouveaux services publics et empêcher leur renationalisation (ex : remunicipalisation de l'eau).

- Limiter la possibilité pour les Etats de légiférer dans des domaines tels que la sécurité des travailleurs, l'environnement, la protection du consommateur, etc.

▲ Comme pour le TAFTA, il semble cependant que les services audiovisuels et culturels aient été exclus du champ des négociations.

- **Position du Front National :**

Le démantèlement définitif des services publics à la française est tout à la fois l'objectif et la conséquence future de ce nouvel accord de libéralisation.

Le silence politique et médiatique assourdissant autour de ce projet n'a d'égal que celui tout aussi stupéfiant qui a prévalu à l'ouverture des négociations sur le TAFTA. En toute circonstance il s'agit donc de cacher aux Français les politiques mises en œuvre dans leurs dos, contre leurs intérêts nationaux.

Le TISA est bel et bien une nouvelle attaque en règle contre notre modèle de société, déjà fortement ébranlé par les coups de boutoir ultralibéraux de l'Union européenne, qui ont mis en péril nombre de nos grandes entreprises publiques. Ainsi en est-il de la SNCF, actuellement sur le chemin de la privatisation, ou encore de la SNCM (transport maritime entre la Corse et le continent), en voie de disparition à force de condamnations européennes pour atteinte à la libre concurrence, pour ne citer que quelques exemples récents.

Au nom de quels intérêts un tel projet est-il poursuivi dans le plus grand secret par nos gouvernants ? Quand les Français ont-ils souverainement donné leur aval à la disparition des services publics tels que nous les concevons ? Le Front National demande en conséquence, tout comme pour le TAFTA, la fin immédiate des négociations et le renoncement à ce projet TISA, qui constitue un pas en avant supplémentaire dans la mondialisation sauvage.

Auteur : Joffrey Bollée